

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 47 (1902)
Heft: 9

Artikel: Notre fusil à répétition
Autor: Fonjallaz, Arthur
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLVII^e Année.

N° 9.

Septembre 1902.

S O M M A I R E

Notre fusil à répétition. — Pas cadencé et pas d'école. — Le génie anglais au Natal. — Les conclusions de von Lindenau sur les "enseignements à tirer de la guerre anglo-boère," jugées au point de vue autrichien. — Chroniques. — Informations. — Bibliographie.

NOTRE FUSIL A RÉPÉTITION

La *Revue militaire suisse* de mai 1902 a publié *in extenso* le travail du capitaine Schibler, intitulé *Le feu de l'infanterie*, travail primé par la Société fédérale des officiers, en 1901.

Ce travail dénote de l'esprit d'observation ; mais, de fil en aiguille, l'auteur a été amené à déduire de cette observation certaines conclusions que la pratique peut justifier, à la condition de ne pas les généraliser.

Les opinions émises sur les feux ont été depuis sanctionnées par notre nouveau règlement ; il est inutile d'y revenir. Ce n'est du reste pas ce point qui doit nous retenir aujourd'hui. Ce sont les critiques acerbes formulées contre notre fusil. A cet égard il est permis de dire que l'auteur a dépassé la mesure.

Certes, notre arme n'est pas parfaite, mais elle mérite autre chose que vingt pages de critique, et c'est faire acte de justice en montrant aussi la médaille du côté de l'avers. Nous estimons remplir notre devoir en réfutant les assertions du capi-

taine Schibler et en cherchant à démontrer que ses conclusions sont par trop arbitraires.

« Je ne veux en aucune façon, écrit-il, me prononcer sur » les détails d'ordre purement technique, dans lesquels je suis » incomptétent. » Il nous paraît difficile toutefois d'aborder la critique d'un outil sans entrer quelque peu dans des détails techniques. Qui ne le ferait pas n'aurait guère le droit d'écrire que notre fusil « n'est pas une arme de guerre ». Là est, à mon avis, la synthèse de tout le travail. Or, cette phrase à elle seule, opposée aux faits connus de tout le monde, prouve que l'auteur a dépassé son idée ou l'a rendue improprement.

Avant d'écrire ces quelques pages, me souvenant qu'en son temps une commission fédérale avait longtemps étudié la nouvelle arme à adopter, je m'adressai à quelques-uns de ses membres, les priant de bien vouloir me renseigner sur les idées dominantes à l'époque des essais. J'avais du reste peine à croire que les officiers distingués qui avaient présidé aux expériences, ne fussent pas parvenus à se rendre compte des multiples défauts invoqués par mon contradicteur, et aient adopté une arme bonne, treize ans plus tard, à être jetée aux vieux fers. Je la tenais en haute estime cette arme, et personne autour de moi ne lui trouvait de si nombreux défauts ; on la disait, au contraire, très soide et qui plus est très précise, deux qualités qui, dans une arme de guerre, tiennent la première place. Si elle n'était pas assez maniable pour nos soldats, affirmation hasardée, cela ne tiendrait pas à sa construction, mais au peu de temps dont nous disposons dans nos écoles pour parfaire l'instruction du tir. C'est sur ce point là surtout que mon camarade aurait dû insister, car c'est notre point faible. Mais il semble qu'il ait négligé ce côté de la question pour mieux s'attaquer au fusil.

Ceci dit, examinons les documents que plusieurs officiers de la commission ont bien voulu me remettre. Ils m'obligent à remonter un peu haut dans l'histoire, mais ce coup d'œil rétrospectif n'est pas inutile.



Les études balistiques et mécaniques, activement poursuivies depuis l'adoption des différents modèles de fusil Lefaucheux et Dreyse, — pour ne mentionner que les plus connus — devaient conduire nécessairement à ce résultat : « Chercher à

accroître considérablement la rapidité de tir dans certaines phases du combat. » De là, la construction des armes à répétition, ainsi dénommées parce qu'elles permettent de tirer plusieurs coups consécutifs sans nécessiter la charge après chaque coup, tandis que les armes à chargement successif exigent la charge coup par coup. Il ne s'agissait, du reste, pas d'une idée nouvelle. Celle-ci avait pris naissance, pour ainsi dire, avec l'apparition des armes à feu portatives.

En 1600, à Nüremberg, un inconnu fabrique un mousquet à répétition. Plus tard divers armuriers fabriquent des pistolets et des fusils à deux canons.

En 1842, nous trouvons des pistolets portant plusieurs canons, qu'un système de rotation fait passer successivement devant un seul et unique mécanisme de détente.

Plusieurs inventeurs s'efforcent même, au XVIII^e siècle déjà, de pourvoir leurs armes d'un réservoir à munition, contenant le nécessaire pour la charge. On conserve au musée d'artillerie de Turin un mousquet de ce genre, dans la crosse duquel ont été ménagés deux réservoirs séparés, l'un contenant la poudre, l'autre les balles. Au moyen d'un cylindre mobile et du renversement de l'arme, les charges se trouvaient être prêtes, et le feu s'exécutait assez rapidement.

En 1837, le général américain Colt poursuit l'introduction d'un système ingénieux pour le tir à répétition. Il l'applique à une carabine et à un revolver. Pour ce dernier engin, le résultat est favorable. Les revolvers Colt, formés d'un seul canon et d'un cylindre chargé de plusieurs balles, tournant autour d'un axe parallèle à celui de l'arme, ont été longtemps en usage.

Après la guerre de la Sécession, après les événements de 1864 au Danemark et de 1866 en Bohême, on se mit avec passion, en Suisse, à l'étude de la question des armes à répétition. Une foule de systèmes de fermetures et des modèles de cartouches en quantité furent mis à l'épreuve.

Les dernières batailles de la guerre civile en Amérique avaient démontré la supériorité des armes à répétition. Elles gagnèrent leur procès à cette époque. Un membre de l'Assemblée fédérale proposa un amendement au projet présenté par le Conseil fédéral, relatif à l'adoption pour l'armée suisse d'un fusil se chargeant par la culasse. Cet amendement proposait l'adjonction des mots « et ce fusil sera à répétition. » Il fut

admis par les Chambres. La Suisse devançait de 20 ans les autres armées.

Le Vetterli entrat en ligne à côté du Spencer aux Etats-Unis d'Amérique et, plus tard, du Winchester des Turcs dans la guerre 1877-78.

Dès 1872, dans toutes les armées européennes, les officiers s'occupant de la construction du fusil furent d'accord pour donner raison à la Suisse. Ils s'appliquèrent à leur tour à rechercher la meilleure construction d'une arme à plusieurs coups.

Les marins furent les premiers armés du fusil à répétition, en considération des moments très courts pendant lesquels, dans leurs combats, ils ont l'occasion de tirer. Puis ce système se généralisa, et de la Suisse passa dans toutes les armées de terre.

Cependant, les adversaires du système à répétition soutinrent énergiquement la lutte, invoquant des arguments sérieux, mais discutables néanmoins.

Les dépenses de construction seront trop considérables, déclaraient-ils ; en outre, la consommation en munition deviendra énorme, par suite, le ravitaillement d'autant plus difficile. Le poids du fusil sera trop lourd, le mécanisme trop compliqué, le tir gêné par l'échauffement rapide du canon.

Les partisans du nouveau système répondaient, en appuyant avec raison sur la supériorité *moral*e que donne à une armée l'arme à répétition. Ils résumaient ses avantages dans les points suivants :

1. Confiance du soldat qui se sent toujours prêt à faire feu ;
2. Possibilité de couvrir l'ennemi d'une masse de projectiles au moment opportun et d'acquérir ainsi la supériorité du feu, facteur principal de la victoire ;
3. Possibilité de surprendre l'ennemi, ou de se défendre dans une surprise, ou de repousser facilement une charge de cavalerie ;
4. Faculté, dans n'importe quel moment du combat, d'augmenter la rapidité du tir et d'accabler l'ennemi ;
5. Adaptation de ces armes au mode actuel de combattre dans les terrains les plus variés, où souvent nous devrons repousser une attaque imprévue ou la rendre sans effet, au moins pour un certain temps ;

6. Préparation pour l'attaque finale ou pour la contre-attaque.

Dès 1883, la commission fédérale procède à des essais avec des fusils transformés, calibre 8 mm. et plus tard 7^{mm} 5. Après avoir constaté que cette transformation coûterait trop cher, on se mit avec ardeur à la recherche d'une nouvelle arme, aussi précise que possible, et chez laquelle les effets balistiques et la vitesse de tir joueraient un rôle prépondérant.

« Il ne vint à l'idée d'aucun membre de la commission — je cite ici la lettre que m'écrivit l'un d'eux, — de sacrifier les conditions de vitesse comme les sacrifia M. Schibler dans son factum ; loin de consentir à ce sacrifice, on s'ingénia à trouver un magasin le moins volumineux possible et contenant le plus de cartouches possible. La seule question au sujet de laquelle se manifesta une divergence d'opinion fut celle du fermoir de magasin ou du mode de chargement, chargement unique par paquets, ou double, soit faculté de la charge coup par coup, le magasin étant rempli. »

Le capitaine Schibler traite par-dessous jambe les attaques de cavalerie. Néanmoins, admettant leur éventualité, le calcul auquel il se livre pour nous démontrer qu'en chargeant coup par coup il repoussera n'importe laquelle de ces attaques, n'est qu'une donnée théorique. Il nous dit qu'avec le feu d'une cartouche une troupe de sang-froid, bien disciplinée, bien exercée, n'a pas grand'chose à craindre. Mais jusqu'à quel point, au débouché d'une rapide charge de cavalerie à 500 m., surtout à la première expérience, conserve-t-elle son sang-froid et l'absolue discipline de feu qui lui permettra de charger encore calmement coup par coup ?

Admettons qu'elle les conserve. Elle est alors en mesure de se servir de son magasin avec le même calme, sans tomber dans le gaspillage de ses cartouches.

Mais chacun sait qu'en guerre les effets du tir sont réduits en moyenne jusqu'au $\frac{1}{75}$ de ceux obtenus dans les tirs de paix. A peine entré dans la zone dangereuse du feu ennemi, le soldat est pris d'une agitation nerveuse et convulsive ; sa tête s'échauffe : il ne voit plus si bien, il ne vise qu'imparfaitement. Ajoutez l'état peut-être défavorable de la température, la situation morale générale de la troupe, fatiguée par de longues marches ou des nuits sans sommeil, vous comprendrez

pourquoi, dans les batailles, la discipline de feu si souvent s'amoindrit.

L'exemple cité par notre contradicteur du combat de Gettysburg ne nous semble pas non plus répondre exactement à ce qu'il entend démontrer. Les fusils employés dans cette bataille se chargeaient par la bouche, et le fait d'avoir trouvé des armes contenant 2, 3, 4, 6 et 8 projectiles n'implique pas la suppression de notre magasin et l'emploi unique du feu d'une cartouche.

Selon les rapports officiels, le fait d'avoir trouvé des fusils chargés doublement et plus provient de ce que les soldats oubliaient combien de projectiles ils avaient introduits dans l'arme; d'autres affirment que le bruit du combat et l'excitation du moment les empêchaient d'entendre si le coup était parti ou non; d'autres enfin croyaient simplement obtenir un effet plus considérable en tirant plusieurs projectiles à la fois.

Le deuxième exemple, tiré de l'ouvrage : *Le feu rapide de l'infanterie*, n'est pas probant non plus, car notre règlement ne connaît pas le genre de feu à grande distance pratiqué par les Français en 1870. Il est du reste probable que si nos troupes le pratiquaient, elles épuiseraient prématûrément toute leur munition en tirant le feu d'une cartouche aussi bien qu'en tirant le feu de magasin.

Et puisque nous en sommes aux exemples, citons la comparaison entre les deux fusils employés dans la récente guerre sud-africaine, comparaison tirée du livre : *Was lehrt uns der Burenkrieg für unseren Infanterieangriff?* par le lieutenant-colonel von Lindenau (Berlin, 1902) :

» La plus grande partie des armes à feu employées par les Boers étaient du modèle Mauser amélioré, calibre 7 mm., tandis que les Anglais se servaient du Lee, calibre 7^{mm} 7.

» Le fusil boer était un excellent petit calibre, construit seulement en 1895; celui des Anglais, datant de 1888, n'avait pourtant été adopté qu'en 1895. Le premier avait un système de chargeurs par paquets; le second, un magasin pouvant s'enlever et contenant dix cartouches. Mais ce magasin ne pouvait être rempli qu'en y introduisant une cartouche après l'autre, ou en remplaçant le magasin vide par un autre chargé. Le fusil boer était en conséquence bien supérieur au fusil anglais. »

En recherchant la valeur balistique d'une arme, il faut tenir

compte de la vitesse initiale qu'elle peut imprimer au projectile, de la puissance de l'arme elle-même et de la justesse du tir.

Tandis qu'au XVII^e siècle on tirait une cartouche par heure, du temps de Napoléon on en tirait une par minute; en Crimée, deux, et les Russes à Plewna, six. En augmentant la vitesse de tir, nous arrivons à lancer un plus grand nombre de projectiles dans un temps restreint, et nous augmentons dans une large mesure l'effet moral de l'arme à feu. Il est évident que l'effet moral dépend aussi de l'effet matériel, mais le premier sera beaucoup plus grand si l'effet matériel est produit dans un temps restreint ou par surprise.

Considérons un instant le fusil moderne et voyons les exigences auxquelles il doit répondre comme arme de guerre. On peut les résumer en disant qu'il doit procurer un tir efficace, et permettre un maniement et un emploi simples et faciles.

Le tir est efficace si la trajectoire est rasante et d'une grande portée, et si la précision est obtenue.

Le maniement et l'emploi sont simples et faciles si le poids n'est pas trop fort, les pièces utilisées pour la fabrication solides, peu nombreuses et d'un agencement peu compliqué, enfin si le recul est réduit.

Les armes de l'infanterie doivent, en outre, permettre le feu sur deux rangs et, au besoin, servir d'armes de choc.

Actuellement, la longueur des fusils des diverses armées varie de 1^m 25 à 1^m 30 sans la baïonnette, et de 1^m 45 à 1^m 55 avec la baïonnette.

Leur poids varie de 3 kg. 65 à 4 kg. 3 sans la baïonnette, et de 4 à 5 kg. avec la baïonnette.

Le tableau comparatif suivant, tiré en partie de l'annexe de l'ouvrage de Balck (Berlin, 1901) nous indiquera mieux encore les différences essentielles des armes actuelles :

	FRANCE 1886/93	ALLEMAGNE 1888/98	ITALIE 1891	AUTRICHE 1895	RUSSIE 1891	SUISSE 1889/96
Poids { sans la baïonnette . . . kg.	4,18	3,80	3,80	3,65	3,993	4,300
avec » 	4,58	4,20	4,20	3,935	4,299	—
Longueur { sans la baïonnette . m.	1,307	1,245	1,290	1,227	1,288	1,302
avec » 	1,825	1,450	1,590	1,518	1,730	1,600
Nombre de cartouches en magasin	5	6	5	12
Vitesse initiale	632	645	700	620	635
Portée maxima	3200	4000	4000	3060	3500
Recul kilogrammète	1,32	1,45	0,87	1,33	1,415
Poids de la cartouche gr.	29	27,3	22,5	28,35	25,5
» d'un chargeur vide	—	17,5	6	17,5	27,5
Cartouches portées par l'homme	120	120	162	100	120
Voitures d'unités	4 par bat.	4 par bat.	Chars de bataillon	4 par bat.	24 voitures 2 en échelons
Aux échelons de réserve (corps d'armée)	112	94	128	75	78	84

D'après ces données, notre arme n'est pas en état d'infériorité. Il m'est permis, en outre, de douter, après avoir expérimenté les fusils sus-indiqués à notre école de tir de Wallenstadt, que mon camarade ait pleinement raison en disant que « si nous comparons les armes de guerre actuellement en usage, nous constatons que le maniement du fusil suisse est le plus compliqué, et non seulement exige une instruction plus minutieuse et plus longue, mais dans l'emploi une attention plus sérieuse et soutenue. »

C'est d'ailleurs la tâche de l'instructeur d'obtenir que le fusil soit correctement manié. Somme toute, il n'y a pas une foule d'erreurs commises par les soldats. Sans doute, ils en commettent. Mais sont-elles graves ? Empêchent-elles le maniement du fusil pendant longtemps ? Souvent, il est vrai, nous observons des culasses incomplètement fermées, mais le soldat s'en aperçoit assez vite.

Si le magasin ne fonctionne pas, soit qu'il soit mal ajusté, soit que la planchette ou le ressort soient mal tournés, faut-il en imputer la faute au soldat ou au lieutenant, qui, avant chaque tir ou au départ, doit inspecter les armes de sa section ?

En vérité, j'aurais beaucoup tenu à ce que l'auteur nous fit connaître « toutes les erreurs qui peuvent être relevées au cours d'une sérieuse et longue observation. » Cette affirmation aurait gagné à être étayée de quelques preuves.

Qu'on me permette de rappeler un passage de l'introduction de la brochure bien connue du colonel R. Schmidt, directeur de la fabrique d'armes, à Berne (H. Georg, libraire, Bâle et Genève, 1891) :

Le fusil suisse à répétition, modèle 1889, remplit à un haut degré les conditions qu'on peut exiger d'une arme moderne. Outre ses excellentes qualités balistiques, c'est, grâce à son système d'obturation et de répétition, non seulement un fusil à un coup à tir rapide, mais, avec l'aide du magasin, c'est surtout un fusil à répétition susceptible d'une rapidité de tir considérable et ininterrompue et qui, après les treize premiers coups tirés au feu de vitesse, est de nouveau très rapidement prêt au feu de vitesse continu.

Les mouvements de la charge (ainsi que l'introduction des cartouches dans l'orifice de charge pour le tir coup par coup) peuvent s'effectuer sans enlever le fusil de l'épaule, ce qui favorise considérablement le feu de vitesse (avec emploi du magasin).

Le poids du fusil a été ramené à 4,3 kg., soit au minimum de la limite normale où l'effet du coup sur le mouvement de l'arme ne nuit pas encore à sa précision.

La longueur du fusil permet de tirer sur deux rangs ; celle du canon assure à la poudre toute la puissance de son expansion.

Le fusil mis en joue se trouve en équilibre dans la main gauche ; l'effet préjudiciable d'un déplacement de l'équilibre a été évité, le but peut être rapidement saisi et conservé et le coup lâché en toute liberté.

La partie de la monture (garde-main) qui recouvre le canon depuis la hausse jusqu'au guidon, empêche la scintillation qui cache le but et permet de saisir le fusil de toute manière, par exemple, lorsqu'il s'agit de l'employer comme arme de choc, après un feu de vitesse qui aurait échauffé le canon.

Entre le canon et la monture, on a ménagé un espace vide ; la monture ne peut ainsi exercer aucune influence préjudiciable sur le canon, qu'elle laisse assez libre pour se prêter à la dilatation produite par l'échauffement ; la précision du tir n'est aucunement compromise.

Toutes les parties métalliques sont en acier ; à l'état fini, elles ont été solidement bronzées noir, d'après un nouveau procédé, à l'exception des vis à bois qui sont en fer cémenté et de la douille de monture qui est en argentin.

La possibilité de désarmer, d'armer de nouveau et de mettre l'arme chargée au cran de sûreté a été obtenue d'une manière simple et sûre. Les pièces détachées de l'arme sont solides et peuvent être fabriquées exactement, comme l'interchangeabilité de fusil à fusil l'exige.

Il en résulte ainsi pour les approvisionnements de dépôt, pour les approvisionnements de rechange que la troupe transporte avec elle, pour le travail des armuriers de bataillon, etc., de notables simplications.

Mais c'est surtout dans la construction du système d'obturation et de répétition que l'on a cherché à réaliser la plus grande simplicité possible, la solidité la plus absolue et la plus grande facilité d'entretien ; on s'était inspiré du principe que plus le porteur d'un fusil pourra se familiariser facilement et rapidement avec son arme, plus il pourra compter sur son efficacité.

Dès lors, ces considérations ont reçu la consécration de la pratique. J'ai devant moi les avis d'un grand nombre d'officiers connaissant à fond notre arme. Tous, forts d'une longue expérience, sont unanimes à constater que le capitaine Schibler en prenant comme point de départ de son argumentation les faits isolés d'une ou plusieurs écoles de recrues, est mal fondé à formuler de si graves griefs contre notre arme.

Qu'une recrue éprouve souvent des difficultés à parer aux dérangements de son arme, le fait est naturel, puisque nous avons devant nous « la recrue ». Ces difficultés sont du reste passagères, « le soldat » se familiarise vite avec son arme et les tirs annuels sont autant d'exercices favorables au développement de l'automatisme dans le maniement du fusil.

Dans nos sociétés de tir les résultats officiels obtenus jusqu'à ce jour sont satisfaisants. D'année en année aussi croît le nombre des cartouches brûlées. En 1893, première année d'un emploi à peu près général du nouveau fusil, les sociétés

de tir ont consommé, munition nouvelle et ancienne, 9 578 000 cartouches. Ce chiffre s'est élevé à 16 248 000 en 1901.

Sans doute, d'une de ces dates à l'autre, de nouvelles prescriptions de tir ont été mises en vigueur; les hommes du landsturm, d'autre part, ont été astreints aux exercices obligatoires. Il n'en reste pas moins que notre fusil doit être singulièrement populaire et son maniement sans difficultés réelles, pour que chaque année les tireurs suisses consomment, dans la majorité des cas sans y être obligés, un aussi formidable approvisionnement de munition. Il a suffi, le 1^{er} janvier 1901, de réduire de 6 à 5 centimes le prix de la cartouche, pour que cette réduction se traduisît par une augmentation de quelques centaines de mille balles tirées.

La carabine d'amateur participe naturellement à cette consommation des cartouches, mais un simple coup d'œil jeté dans nos stands permet de constater combien plus forte est au râtelier des cibles la proportion des armes d'ordonnance. Et cette proportion grandit chaque jour. N'est-ce pas là une preuve encore que nous disposons d'une arme simple et précise ?

Autre preuve. Chaque année, en divers lieux, est donnée à des jeunes gens de 17 à 19 ans l'instruction militaire préparatoire. Le programme comporte essentiellement le maniement du fusil et l'enseignement du tir. A la fin des 50 ou 60 heures d'instruction, les élèves se trouvent avoir tiré en moyenne 35 balles aux distances de 200 et de 300 m. Les résultats sont presque toujours satisfaisants ; nombre de ces élèves remplissent les conditions de précision avec le minimum de cartouches. Cependant, pour beaucoup d'entre eux, le fusil d'ordonnance est lourd.

Ainsi, en peu de temps, nous apprenons à des jeunes gens, presqu'à des enfants, à se servir convenablement de notre arme de guerre. Et le capitaine Schibler la trouve insuffisante pour les besoins de notre armée !

Quant à la consommation des cartouches, il est certain, il est logique qu'elle augmentera avec les progrès de la mécanique. L'heure n'est pas venue de faire machine en arrière au moment où les recherches portent sur le fusil automatique. Appliquons-nous plutôt à résoudre le problème du ravitaillement des munitions, mais ne rejetons pas, par de pures considérations de forme, les avantages acquis.

A. F.

Notre collaborateur nous permettra d'ajouter un mot. On s'est ému dans certains milieux de la décision du jury primant le travail du capitaine Schibler. On a voulu y voir une approbation, une haute sanction des conclusions critiques de notre camarade. Nous croyons pouvoir nous inscrire en faux contre cette manière de voir, qui ne répond pas à la réalité.

Constatons d'abord que le travail primé — nos lecteurs le savent — n'est pas consacré exclusivement à la discussion des qualités de notre arme. La conduite tactique du feu de l'infanterie en forme le chapitre essentiel. Cette partie du travail devait donc servir de base aux appréciations du jury, beaucoup plus que les considérations en quelque sorte plus accessoires sur les imperfections techniques du fusil.

D'autre part, il n'a jamais été admis qu'un jury, en accordant une récompense à un travail, épouse les conclusions de l'auteur, et surtout pas toutes ses conclusions. A ce taux-là, les meilleurs travaux seraient rarement primés. Ce qu'affirme le jury, ce n'est point que toutes les idées d'un concurrent sont justes et doivent être acceptées sans contrôle ni conteste. Il affirme uniquement que le travail contient des idées, qu'elles sont originales, conséquences d'une étude personnelle de l'auteur, de ses réflexions et de ses recherches; qu'elles sont exposées sous une forme plus ou moins littéraire, et qu'à ces divers titres le travail mérite d'être récompensé. Mais la question de fond reste intacte et la discussion ouverte. Ont été récompensés non les opinions, mais les efforts de l'écrivain pour les acquérir et les formuler. M. le capitaine Schibler peut donc être d'avis que le maniement de notre fusil est trop compliqué pour l'instruction de recrues de six semaines, et qu'il y aurait avantage, si l'on veut éviter le gaspillage des munitions, à supprimer le magasin. Il n'en résulte pas que les membres du jury de la Société fédérale des officiers ratifient ces conclusions développées de très bonne foi en des considérations intéressantes, mais constituant un jugement que, comme l'auteur de l'article ci-dessus, nous estimons par trop sommaire.